



Département du VAR
Arrondissement de BRIGNOLES

ARRÊTÉ N° 2023/441

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Art. L2212.1 et 2,

Vu le Code des Communes (partie réglementaire),

Vu le Code de la Route,

Considérant la demande en date du 05 septembre 2023 de l'entreprise ENSIO, sise 240 avenue Olivier Perroy à – 13790 – ROUSSET représentée par Madame DUCRON Julie et agissant pour le compte d'ENEDIS,

ARRÊTE

Article 1 :

L'entreprise ENSIO effectuera des travaux de terrassement pour raccordement et branchement électrique au niveau du n° 96 route de Flassans pour le compte d'ENEDIS, entre le lundi 02 octobre et le jeudi 02 novembre 2023 inclus (1 ou 2 journées de travaux effectives).

Article 2 :

Au droit des zones d'intervention, la société ENSIO et ses éventuels sous-traitants seront autorisés à stationner sur le domaine public.

En raison de l'empiétement des travaux sur la chaussée, la circulation sera alternée manuellement ou par feux tricolores. Le dépassement sera interdit et la vitesse limitée à 30 km/h.

Le stationnement sera interdit au droit des zones de travaux et réservé aux seuls véhicules nécessaires au chantier.

Article 3 :

Le balisage et la signalétique seront mis en place, maintenus et retirés par la Société ENSIO qui sera et demeurera seule responsable de tout incident ou accident qui pourrait survenir du fait de ces travaux.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie, Monsieur le Capitaine commandant la communauté de brigades du Luc-en-Provence, Monsieur le responsable des Services Techniques communaux, Messieurs les agents de Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PIGNANS, le 13 septembre 2023.

Le Maire,
Fernand BRUN

